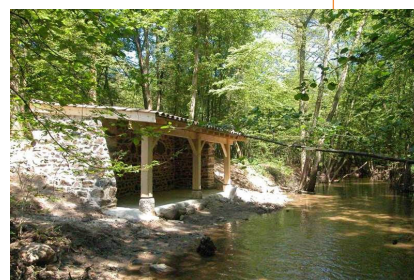


MODIFICATION N°4
Approbation 2024

CRAPONNE

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

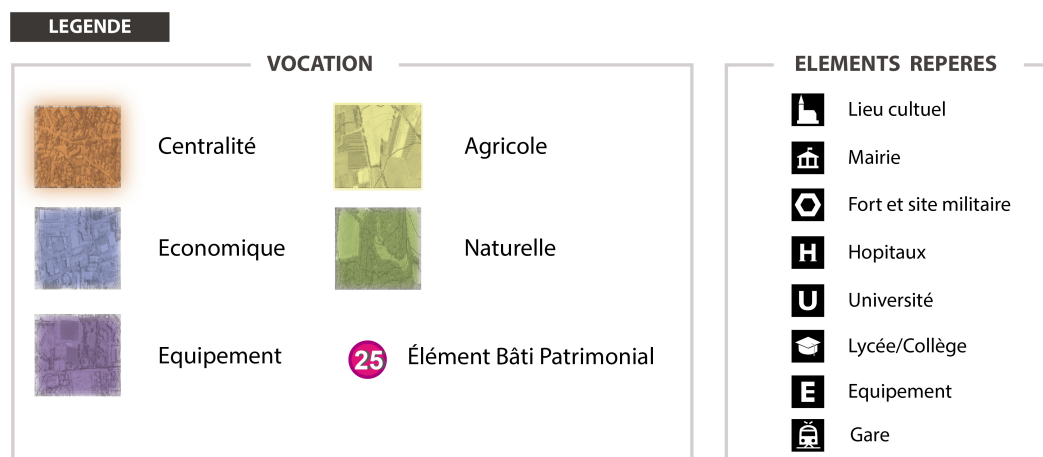
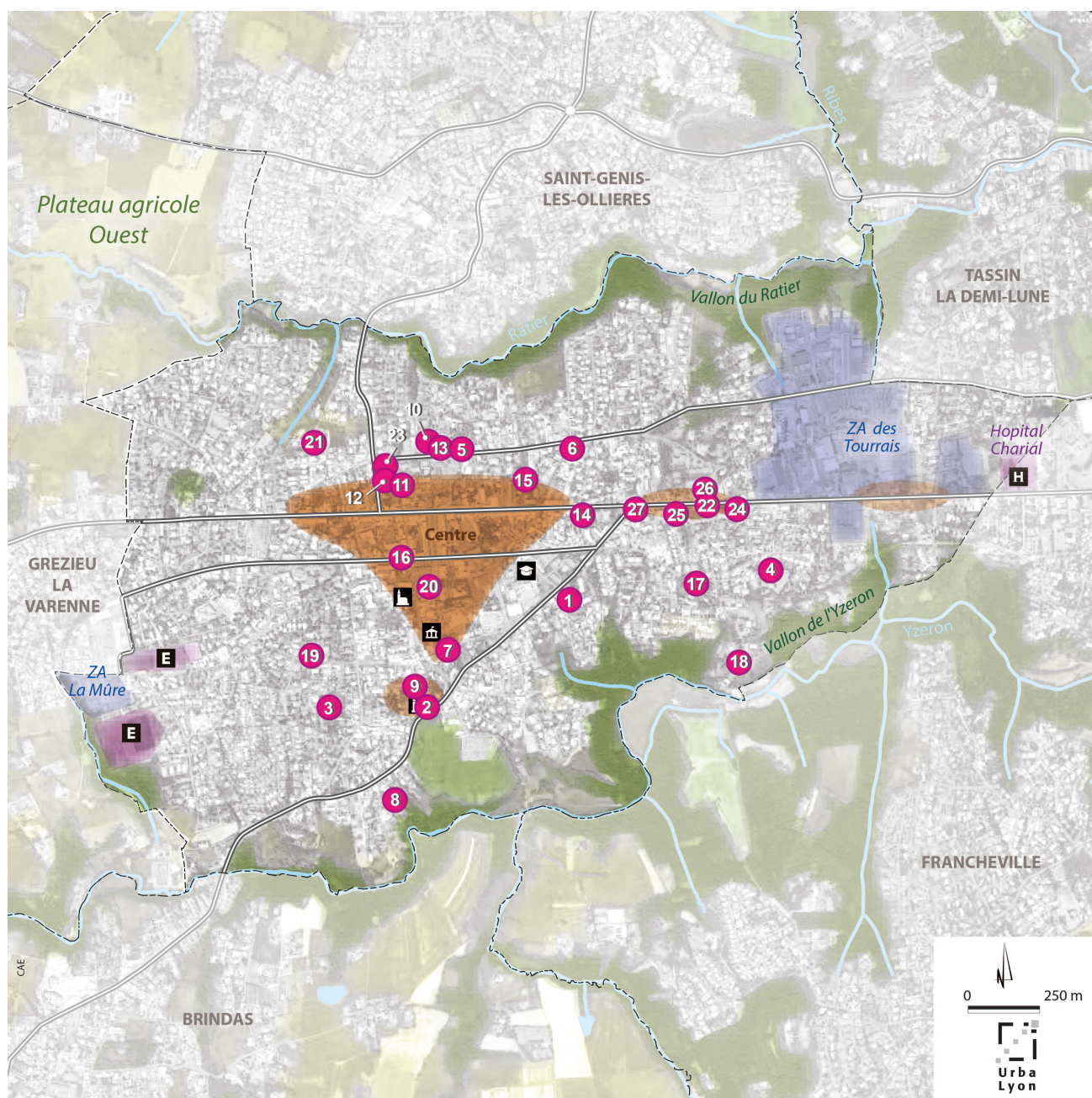
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château du Ruffier

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, dit château du Ruffier, est implanté au bord de la route de Messimy/Brindas à Lyon. Il s'agit d'une ancienne maison forte, appelée plus communément château, dont les origines sont antérieures au XIXe siècle (sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1825). Il fonctionne avec les dépendances situées juste à l'ouest.
- Ce château s'inscrivait dans un ensemble comportant deux autres domaines appartenant à la famille Godard, qui succédait aux Michalet et De Laval. Ils étaient situés à l'angle de l'avenue E. Millaud et J.-B. Fayolle (château de la Justice seigneuriale) et rue de Verdun (château servant de lieu de résidence). Au château du Ruffier étaient regroupées l'intendance, les écuries, la grange...
- Le bâtiment est implanté en retrait d'alignement, précédé par une cour, ancien jardin aujourd'hui loti et minéralisé.
- Le bâtiment se démarque par sa morphologie, typique des « châteaux » que l'on rencontre sur la commune de Craponne. Il se développe selon un plan tripartite avec un corps central étroit d'une hauteur de cinq niveaux (le dernier sous comble) flanqué de deux ailes latérales, d'une longueur plus importante mais d'une hauteur moindre (deux niveaux de moins).
- Le bâtiment est de facture modeste, avec tout de même une comiche périphérique et des encadrements de baies.
- Ce bâtiment constitue un élément identitaire de la commune. C'est un témoignage historique, un élément de la mémoire locale.

Prescriptions

Elément à préserver : le château



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ancien corps de ferme s'organise en U autour d'une cour, surélevée par rapport à la voie et contenue par un mur de soutènement en pierre.
- Il se compose d'une maison des champs de facture modeste et de dépendances implantées en L au nord-est.
- Le corps de logis se développe sur trois niveaux et quatre travées verticales. La maison des champs est implantée perpendiculairement à la voirie, en appui sur le mur d'enceinte. Elle possède un système constructif alliant pierres et pisé. De facture modeste, quelques éléments viennent animer la façade comme les décors peints soulignant les chaînes d'angles et formant une corniche périphérique, les encadrements et appuis de baies en pierre ou encore les décors peints en encadrements au dernier étage. On peut également noter au centre de la façade est, la présence d'une niche, abritant une statue (Vierge ?), surmontée d'un arc en plein cintre à l'encadrement de pierre de taille moulurée.
- Les dépendances constituent un ensemble bâti en L, formant une cour. De facture modeste, elles présentent peu de percement. L'une est percée d'un haut portail avec une porte à linteau et des vantaux de bois.
- Le mur de soutènement en pierre possède un caractère structurant sur rue. Il est surmonté d'une tablette de pierre et d'une grille en fer forgé d'origine. Il est flanqué dans l'angle sud-est d'une croix de chemin en fer forgé, aux lignes épurées.
- La cour est close par un portail flanqué d'une porte métallique. Il est constitué de piles en pierre de taille à chapiteaux et de vantaux semi-ajourés, en fer forgé. Le portillon est coordonné.
- On note la présence d'un bâtiment plus récent, en appui sur le précédent et faisant lien avec la maison des champs. Il rompt avec la composition d'ensemble dans l'implantation et possède un langage architectural différent ; il semble contrarier la composition originelle de la cour.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison des champs, les dépendances en L, le mur d'enceinte avec sa grille en ferronnerie, la porte et le portail de la cour.



Elément Bâti Patrimonial

Impasse du Bataillard

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère

Caractéristiques à retenir

- Cette propriété rurale, autrefois implantée au cœur des terres agricoles est aujourd'hui entourée d'habitat pavillonnaire.
- Elle se compose d'un grand corps de ferme organisé en L, autour d'une cour. Le corps de logis se situe à l'ouest, tandis que les dépendances sont implantées au nord. Un grand porche témoigne des anciens usages fonctionnels du lieu.
- Les bâtiments se développent sur deux niveaux. Ils sont de facture modeste, avec une architecture ordinaire et au caractère rural.
- L'ensemble bâti, auparavant circonscrit par des terrains agricoles est entouré d'espaces végétalisés.
- Accessible par une allée, les bâtiments ne sont pas visibles depuis l'espace public.
- Cet ensemble bâti témoigne du caractère rural de la commune et des anciens usages et modes d'habiter.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti en L

Elément Bâti Patrimonial

Impasse Mauvernay

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments est implanté en fond d'impasse, de part et d'autre de celle-ci. Autrefois entouré de terres agricoles, l'ensemble bâti est aujourd'hui confondu dans un environnement de pavillons individuels.
- Au sud de l'impasse, se trouve un ensemble rural, composé de corps de logis et dépendances organisés en U autour d'une cour laquelle est close par un portail à vantaux en bois. Les bâtiments sont de facture modeste, sans modénature ni ornementation. Cet ensemble est entouré d'un vaste espace en parti boisé. On remarque l'aménagement d'un parterre paysager au sud de la maison.
- Au nord de l'impasse, s'implante une modeste maison, qui s'apparente au maison des champs, bien qu'elle soit de dimensions plus modestes. Elle se développe sur deux niveaux et deux travées verticales. Elle est implantée perpendiculairement à l'impasse, et possède un jardin végétalisé au-devant de la façade principale, clos par un mur bahut bas surmonté d'une clôture ajourée.
- L'impasse est fermée par un haut portail à vantaux et linteau bois surmonté d'une couvertine à tuiles qui relie les bâtiments entre eux.
- On peut noter la permanence d'une partie de mur d'enceinte en pisé, percé de portails d'accès à la propriété, cités précédemment.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti au sud de l'impasse hors portail



Elément Bâti Patrimonial

22 et 24, voie romaine

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de deux corps de ferme implantés en front de rue, de façon discontinue le long de la voie historique qui se font écho. Ils s'organisent en L, perpendiculairement à la voie. Les corps de logis sont concentrés à l'ouest tandis que les dépendances se développent dans le prolongement nord-est. Les façades principales sont orientées à l'est, offrant des façades quasi aveugles en façade ouest. Les bâtiments s'accompagnent de bâtiments d'activités de plain-pied.
- Les bâtiments se développent sur trois niveaux. Ils sont de facture modeste, sans ornementation ni modénature, possédant une architecture fonctionnelle dédiée aux activités agricoles.
- Un parc, en partie boisé, se développe au nord des bâtiments. Peu visible depuis l'espace public, on le devine tout de même grâce à la perception des boisements dans le vide entre les deux bâtiments.
- Les espaces entre les bâtiments sont clos par un mur bahut, dont le traitement varie selon les séquences (d'ouest en est : mur bahut surmonté d'un mur plein à couvertine, puis coiffé d'une clôture végétale et enfin d'une grille métallique ajourée et en partie végétalisée par de la glycine, laquelle a donné son nom à la propriété). La partie sur l'impasse du Goby est en revanche close par une clôture ajourée laissant apprécier pleinement le jardin depuis l'espace public.
- Les deux propriétés se font écho. Les bâtiments se répondent sur rue et structurent le paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : les deux corps de ferme en L



Elément Bâti Patrimonial

Angle voie romaine et rue des Landes

Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Ferme Combet

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante sur une parcelle d'angle, au carrefour de la rue des Landes et de la voie Romaine. La présence de corps de ferme est postérieure à 1825 (il est absent sur le cadastre napoléonien). Autrefois entouré de terres agricoles auxquelles le bâtiment était lié, il s'inscrit aujourd'hui dans un environnement pavillonnaire.
- Il se compose de plusieurs bâtiments, corps de logis et dépendances qui s'organisent autour d'une cour, quasi selon un plan en L.
- Les bâtiments se développent sur deux niveaux surmonté d'un niveau de combles. Les façades sont orientées sur la cour, offrant des façades simples côté rue (des baies ont été ajoutées postérieurement). L'architecture est fonctionnelle et modeste, sans modénature ni décor.
- Le bâtiment possède un caractère très structurant sur rue. Il constitue un marqueur du paysage urbain et un repère sur le carrefour.
- Cet ancien corps de ferme témoigne de l'identité rurale de la commune, dont les traces tendent à disparaître.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble des corps de bâtiments développés autour de la cour



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments est implanté en front de rue, dans un ensemble urbain composé.
- Il se compose de bâtiments organisés en U autour d'une cour minérale, close sur rue par un mur avec un portail à vantaux pleins.
- Les bâtiments possèdent des volumétries importantes. Ils se développent sur deux niveaux. De facture modeste, sans ornementation ni modénature, ils possèdent une architecture fonctionnelle, d'origine rurale.
- Cet ensemble appartenait à l'origine à une vaste parcelle boisée comprenant des plans d'eau. Elle a aujourd'hui été en partie divisée et accueille un pavillon au sud-est.
- Le jardin se développe au sud de la maison, jusqu'à la rue du 11 novembre 1918 et possède des boisements qui participent à la qualité du paysage de la rue du 11 novembre 1918.
- Cet ensemble fait écho à d'autres bâtiments historiques, implantés à l'alignement de la rue de Verdun et qui constituent aujourd'hui une séquence structurante.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti organisé en U.



Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : Le Val Ombré

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de deux bâtiments implantés en L, perpendiculairement à la rue, au niveau de la courbure de la voie : une maison cossue et des dépendances développées dans la longueur.
- Les extrémités des bâtiments sont reliées entre elles par un portail à vantaux pleins et linteau en bois, surmontés d'un entablement à génoises couvert d'une couvertine en tuiles.
- La maison possède un grand volume massé, assez imposant. Il se développe sur deux niveaux et plusieurs travées verticales. L'angle nord, est tracé de manière différente possédant un ressaut de toiture. Ce volume est couvert d'une toiture à quatre pans, indépendante du reste du bâtiment. La maison possède une architecture simple mais soignée, présentant des détails remarquables : appuis de baies, entablements à mosaïque bicolore, feston de toiture, marquise ...
- Les dépendances se composent de deux volumes accolés dont le premier s'impose par la taille de son volume. Elles sont de facture modeste, sans ornementation ni décor.
- Les bâtiments s'implantent sur une parcelle végétalisée, close par un mur d'enceinte.
- Cet ensemble bâti est remarquable dans le paysage car situé dans un angle de rue. Il constitue ainsi un repère visuel, un fond de scène de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti (maison et dépendance)



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison cossue est implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie. Cette implantation favorise sa mise en scène sur l'espace public.

- Elle se compose de deux corps de bâtiments mitoyens :

< Un volume rectangulaire, connecté à la rue, développé sur trois niveaux, dont le troisième est mis en valeur par un ressaut de toiture en travée axiale. Il est coiffé d'une toiture à deux pans. La façade est offerte par un pignon aveugle sur rue et la façade nord communique avec un autre bâtiment plus bas, de type dépendance.

< Le second bâtiment, de plan carré, possède un volume plus étroit mais une hauteur plus importante. Il est coiffé d'une toiture à quatre pans. Un autre volume en L de plain-pied est greffé au bâtiment.

- Les bâtiments sont de facture modeste mais possèdent tout de même une architecture soignée présentant quelques détails remarquables : chaînage d'angle, encadrement de baies mouluré ; frise de faïences soulignant l'appui de baie...

Des dépendances sont situées au sud-est de la parcelle.

- Une grande cour précède les bâtiments. Elle est close par un mur d'enceinte, percé d'un portail flanqué de piliers en pierre de taille moulurée et de vantaux en fer forgé.

- Fortement visible depuis l'espace public, cette propriété est un élément qualitatif.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux corps de bâtiments, le mur d'enceinte et le portail



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Maison Bruny (CEPEC)

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose d'une maison de maître agrandie et reconvertie en équipement. La propriété d'origine fonctionnait avec le bâtiment industriel implanté plus à l'est du parc, qui accueillait les activités artisanales du propriétaire. C'est également l'ancienne maison bourgeoise du Docteur Nègre devenue l'entreprise "d'indémaillables" Bruny, aujourd'hui le CEPEC
- Le bâtiment d'origine est constitué de deux corps de logis organisés en L et implantés au milieu de la parcelle : un volume s'implante parallèlement à la rue sur deux niveaux tandis que la maison de maître est située perpendiculairement à ce premier volume et possède une hauteur légèrement supérieure. Elle est surmontée de petites lucarnes en saillie. Les bâtiments sont coiffés de toitures à deux pans couverts de tuiles rouges. Une tourelle d'angle carrée, semi hors-œuvre et couverte d'une toiture terrasse, relie les deux bâtiments.
- Les bâtiments sont de facture soignée, présentant quelques détails d'architecture et de modénature : encadrement, entablement, décor de chaînage d'angle, corniche...
- Le contexte environnant la maison de maître a beaucoup évolué dans le temps. Autrefois, la maison se situait au cœur d'un parc paysager. Au nord s'étendait une allée plantée, avec de part et d'autre des espaces de clairière ou culture. L'alignement de boisements a disparu et les espaces cultivés ou d'agrément ont été remplacé par des pavillons ou encore par un parking. Le sud de la maison a également été transformé, l'allée menant à la maison ayant été redessiné pour conduire également au parking. Des pavillons ont été construits et les boisements ont colonisés la clairière à proximité du bâtiment industriel, créant une petite zone boisée.
- Des bâtiments plus récents sont venus se greffer au nord et au sud-ouest de la maison de maître.
- Des éléments du parc sont encore en partie lisibles aujourd'hui, notamment l'allée de platanes et des boisements à l'est.
- La propriété est circonscrite par un mur bahut en pierre, surmonté d'une grille métallique barreaudée. Le portail est implanté en renforcement et possède des vantaux métalliques semi-ajourés surmontés d'un fronton à volutes.
- Cette propriété participe à l'identité craonnaise et constitue un élément de qualité (architecturale et paysagère) perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître (avec ses deux volumes en L et la tour intégrée)



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est constitué de plusieurs bâtiments implantés en front de rue, de façon continue, dans un environnement plutôt discontinu. Il se compose d'une maison bourgeoise et d'une ancienne blanchisserie attenante. Les bâtiments sont construits en pierre, enduite (exception faite du soubassement).
- La maison cossue, s'apparente au typologie de maisons des champs. Elle se développe sur deux niveaux et trois travées verticales et elle est surmontée d'un toit à quatre pans couvert de tuiles. Elle possède une architecture soignée avec des façades à modénature (entablement, appui de baie, bandeau, motifs décoratifs ...) et une avancée de toiture assez saillante, soutenue par des consoles en bois.
- Au nord de la maison, se situe l'ancienne blanchisserie composée d'une série de trois volumes couverts de toitures à deux pans, dont la partie haute est composée de verrières pour faire entrer un maximum de lumière dans les ateliers. La façade du bâtiment marque le paysage urbain par son organisation tripartite et ses pignons crénelés. Elle possède un soin particulier avec des motifs décoratifs, emprunts du style des années 1930.
- Au sud de la maison, se développe une cour, qui se transforme ensuite en jardin à l'est. Celle-ci est close sur rue par un mur-bahut en pierre surmonté d'une grille métallique fortement ajourée percé d'une porte piétonne connectée à la maison et d'un portail situé à l'angle de l'impasse. Ils sont dotés de piles en pierre de taille moulurée.
- Le jardin a été réduit et loti par un lotissement pavillonnaire, accessible par l'allée de la Mesangeraie.
- Cet ensemble constitue un témoignage d'une ancienne activité de blanchisserie, identité forte de la commune, aujourd'hui désuète. L'ensemble bâti est également un élément de repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, l'ancienne blanchisserie, le mur d'enceinte avec la porte et le portail.



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Musée de la blanchisserie

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments d'activité est aujourd'hui occupé par le musée de la blanchisserie, qui a pour objectif de valoriser une activité qui fit vivre de nombreux habitants depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, jusqu'en 1996, date de la disparition des dernières blanchisseries artisanales sur la commune. Les bâtiments accueillèrent autrefois l'usine Gayet-Gladel, fabricants de machines à laver de 1902 à 1991. La première machine à laver est fabriquée dans cette usine en 1910. L'entreprise Gladel est devenue la première entreprise exportatrice de France entre les deux guerres, aux dépens des blanchisseries qui ont, parallèlement, commencé à décliner.

- L'ensemble est constitué de plusieurs bâtiments attenants :

< Un grand volume bâti tripartite accueille les ateliers. La première partie, côté rue, se compose d'une série de 4 sheds couverts de tuiles, parallèles à la rue. Puis dans la continuité, est implantée une halle avec une toiture à deux pans en tôle acier, selon la même orientation. Enfin, deux autres sheds en tuiles ont été ajoutés ultérieurement aux deux premières parties, pour prolonger l'ensemble.

< Les ateliers sont flanqués au nord d'une longue halle avec une toiture à deux pans en tôle acier.

< Au sud des ateliers, se trouve une maison composée de deux volumes accolés, couvert d'une toiture à deux pans en tuiles. De facture modeste, elle ne possède pas d'ornementation ou de modénature accentuée. Seul un ressaut de toiture vient animer la façade en travée axiale.

- Les trois bâtiments sont liés entre eux par la composition de la façade principale.

- La façade sur rue possède une composition horizontale, accentuée par un bandeau filant. De grandes baies rectangulaires viennent rythmer le tout.

- La parcelle se prolonge jusqu'à la rue Damichon, faisant écho aux anciens ateliers de blanchisserie qui se situent juste de l'autre côté de la rue.

- Cet ensemble bâti témoigne, par sa morphologie et son usage actuel, de l'activité importante de la blanchisserie qui constitue un élément d'identité pour la commune, dont seules quelques traces persistent aujourd'hui.

Prescriptions

Éléments à préserver : Les anciens ateliers à sheds et la partie ouest de la grande halle au nord (partie connectée à la rue Gladel).



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment d'activité, implanté en retrait d'alignement et perpendiculairement à la rue, se compose en deux parties. La première partie, côté rue, adopte la morphologie d'un bâtiment de bureaux. Elle se prolonge au nord par des ateliers, développé dans la même épaisseur. Le volume des bureaux possède une toiture terrasse, masquée par un fronton à redents, tandis que les ateliers sont composés de sheds couverts de tuiles.
- La façade principale sur rue possède une architecture simple mais soignée, avec quelques détails remarquables (corniche périphérique, encadrement de la travée axiale, auvent en béton ...). La composition est symétrique et emprunte avec parcimonie des éléments de style des années 30, dont les lignes géométriques. Les grandes baies rectangulaires rythment la façade. Le fronton à redents est quant à lui un élément marqueur du paysage de la rue.
- Cette ancienne usine appartenait à la propriété Bruny (actuel CEPEC), implantée un peu plus à l'ouest, au n°14 de la voie Romaine. Les bâtiments étaient reliés entre eux par un cheminement courbe situé à l'arrière des ateliers. D'autre part, la façade principale des ateliers est orientée à l'ouest, ajourée par des baies donnant sur le parc. Cette façade est également surmontée d'un fronton crénelé masquant les toitures à sheds.
- Ce bâtiment témoigne ainsi de l'activité industrielle et artisanale qui avait lieu sur la commune et constitue un marqueur du paysage urbain, un repère dans l'espace public par la perception depuis la rue de son pignon à redents et des toitures à sheds à l'arrière.

Prescriptions

Elément à préserver : l'intégralité du bâtiment d'activité

Elément Bâti Patrimonial

45, avenue Edouard Millaud

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Ex propriété SEBE, actuel centre médico-social

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté en front de rue et organisé en L, à l'extrémité ouest de la parcelle. Il se compose d'une maison bourgeoise de la fin du XIXe et de dépendances. Autrefois propriété SEBE, la propriété accueille aujourd'hui un centre médico-social. La maison a été construite par M. Claron, boulanger qui fit fortune en étant le seul à Lyon à faire du "pain viennois" (boulangerie Lascat, rue de l'Hôtel de Ville).
- La maison de maître est implantée à l'alignement de la voie, parallèlement à la rue. Les dépendances se développent perpendiculairement, dans la profondeur de la parcelle.
- La maison est de facture modeste mais présente tout de même quelques détails notables : bichromie, chaînages d'angle, encadrements de baies, entablement, feston de toiture ouvragé en bois, balcon et escalier avec garde-corps en serrurerie ouvragée... La façade Est possède une avancée de toiture à demi-croupe, soutenue par des consoles en bois. Les dépendances sont plus modestes, bien que le feston se prolonge en toiture. Les dépendances se prolongent au sud par un autre bâtiment, parallèle à la rue.
- La parcelle, triangulaire était occupée par un grand parc qui s'étend jusqu'à l'intersection avec la rue du 11 novembre 1918. Il est aujourd'hui loti par différents bâtiments (équipements, hôtel, logements collectifs) et est divisé en plusieurs parcelles, ce qui a pour conséquence une perte de lisibilité.
- Une partie du mur d'enceinte est encore présente, attenante à la maison. Le mur est flanqué d'un portail en pierre de taille.
- Cet ensemble bâti à une forte présence sur la voie publique et constitue un point de repère, renforcé par la densité des boisements attenants.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti (maison de maître, dépendances perpendiculaires et volume le plus au sud), portail et mur enceinte



Elément Bâti Patrimonial

62, avenue Edouard Millaud

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Villa du Grand Buisson

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, construite au XIXe siècle est aujourd'hui peu lisible puisqu'en grande partie lotie par une résidence de logements collectifs discontinus qui se sont implantés au cœur du parc. Toutefois, on peut encore en lire partiellement les traces grâce à quelques éléments persistants.
- La maison de maître, de base carrée est implantée en fond de parcelle, dans l'axe du portail d'entrée, créant une mise en scène. Elle se développe sur trois niveaux, le dernier en toiture mansardée, et trois travées verticales. En façade nord, une tour engagée occupe la travée centrale. La maison possède une architecture soignée et une composition symétrique, avec quelques détails remarquables : encadrement des baies, bandeau, comiche, balcon d'appart avec garde-corps en serrurerie ouvragée, perron avec escalier à double volées, œil de bœuf en zinc, lucarne, cheminées ouvragées, mansarde couverte d'ardoise...
- La maison est précédée par une allée plantée de platanes qui la relie au portail d'accès. Du portail d'origine, seules persistent les piles en pierre de taille.
- De part et d'autre de l'allée plantée, une composition paysagère a été préservée ainsi que plusieurs boisements d'origine, tout comme le long de l'avenue E. Millaud ou encore au-devant de la maison de maître.
- Cette propriété témoigne des riches propriétés qui jalonnaient la commune et constitue un élément de qualité perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Références

Typologie : Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

Nom : Salle des fêtes "Les Enfants de Craponne"

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La salle des fêtes (Les enfants de Craponne) a été construite vers 1907 par M. Boirivent.
- Elle s'implante au carrefour de la rue Centrale et de l'avenue J. Bergeron, ce qui lui confère une forte visibilité dans le paysage urbain. La seconde voie possédant un tracé ultérieur à sa construction, cela explique sa façade principale sur la rue Centrale.
- Le bâtiment se développe en un long volume rectangulaire, implanté en léger retrait de la voie et mis en scène par deux platanes qui encadrent sa façade principale. D'une hauteur de deux niveaux, il s'étend sur trois travées de large.
- Son architecture est de facture modeste mais soignée en façade principale (les façades latérales très épurées ont été remaniées). La façade principale, à l'est, est ornée d'une modénature soignée : traitement en bichromie, fronton droit mouluré portant la mention « Fanfare les enfants de Craponne », chaînage d'angle, encadrements et linteaux moulurés, entablement à décor de faïence, cabochons... La modénature souligne les travées verticales de baies et notamment la grande baie centrale qui marque l'axe de symétrie, laquelle est soulignée par un encadrement tout hauteur, surmonté d'un entablement avec en clef un blason en relief, sculpté autour d'un motif de lyre. Certaines menuiseries semblent être d'origine.
- Ce bâtiment possède une forte valeur dans le paysage, par sa visibilité et la qualité de l'architecture de sa façade principale. Il constitue ainsi un marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce pavillon ancien est implanté perpendiculairement à l'impasse. Il est caractéristique dans le paysage par sa toiture atypique. Il a été construit dans la première moitié du XXe siècle.
- Ce bâtiment se développe sur deux travées verticales et deux niveaux. Il est flanqué de deux ailes latérales qui occupent une seule travée et un étage chacune.
- La toiture constitue un élément d'unité architecturale. Elle se compose d'un arc brisé au second niveau, qui se prolonge en ligne droite sur les ailes latérales. La couverture est en tuiles plates rouge.
- Le pavillon est de facture modeste, sans ornementation ni modénature. Seule la toiture anime le bâtiment.
- La maison s'implante sur une parcelle végétalisée, dans un contexte boisé, ce qui la met en perspective et contribue à la mettre en valeur.

Prescriptions

Elément à préserver : le pavillon

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté au contact des espaces naturels et agricoles, en limite d'urbanisation. Il s'inscrit dans la pente, accentuant sa présence dans l'espace public.
- Les différents corps de bâtiments s'organisent en U autour d'une cour minérale. Le corps de logis principal s'implante en L, avec un retour perpendiculaire sur la rue. Sa façade Nord offre un pignon aveugle sur l'espace public. La cour est fermée à l'est par un corps de bâtiment, anciennes dépendances, implantées parallèlement à la voie, structurant l'espace public.
- Les bâtiments sont de facture modeste, avec une architecture ordinaire d'origine rurale, liée à la fonctionnalité des bâtiments.
- Un porche surmonté d'un linteau en bois permet d'accéder à la cour. Les bâtiments sont construits en pisé sur un soubassement en pierre.
- L'ensemble bâti se prolonge par un mur de soutènement construit en appareillage de pierre.
- Cet ensemble est typique de l'organisation rurale des corps de ferme. Elle constitue un témoignage des activités agricoles et de l'identité rurale de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti développé en U autour de la cour



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante le long de la voie historique, de Messimy à Lyon. La présence de cet ancien château est attestée sur le cadastre napoléonien de 1825. Son terrain s'étendait jusqu'à la rue Antoine Wallas, lequel accueille aujourd'hui plusieurs pavillons.
- Ce château s'inscrivait dans un ensemble comportant deux autres domaines appartenant à la famille Godard, qui succédait aux Michalet et De Laval. Ils étaient situés à l'angle de l'avenue E. Millaud et J.-B. Fayolle (château de la Justice seigneuriale) et rue du 11 Novembre 1918 (château du Ruffier où étaient regroupées l'intendance, les écuries, la grange...). Le château de la Rue de Verdun, servait quant à lui de lieu de résidence.
- Les bâtiments s'organisent en U autour d'une cour centrale. Ils adoptent des volumétries différentes, avec des hauteurs variant de deux à trois niveaux. Le bâtiment le plus à l'est se développe sur un plan tripartite, sur une hauteur de trois niveaux et possède une travée centrale d'une hauteur supérieure d'un niveau. Cette typologie se rencontre sur les deux autres « châteaux » que l'on rencontre à Craponne.
- Les corps de bâtiments sont de facture modeste, s'apparentant plus à une maison forte qu'une maison bourgeoise. Cependant quelques détails architecturaux sont présents : un balcon d'apparat en façade est, des bandeaux périphériques, entablement, encadrement en pierre dorée ... Les bâtiments ont été remaniés à plusieurs époques, et le domaine divisé en plusieurs lots ; toutefois, le caractère historique du bâti est encore perceptible au travers d'éléments comme les fenêtres à meneaux visibles en façade est.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre. L'accès à la cour se fait par un portail en fer forgé surmonté d'un fronton ouvragé portant un monogramme ainsi que l'inscription de la date de 1880. Le portail a été implanté à la place d'un bâtiment porche aujourd'hui disparu (cf cadastre).
- Cet ensemble bâti possède une forte valeur historique, témoignant des domaines des hauts personnages craponnois, mais également une valeur urbaine, constituant un repère dans le paysage urbain et un élément de structuration urbaine.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble des bâtiments organisés autour de la cour, le mur d'enceinte et le portail



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement, perpendiculairement à la rue de la Galoche. Elle est précédée par un volume de plain-pied, correspondant aux anciennes dépendances, implanté le long de cette même rue.
- Elle se développe sur un volume imposant, de type maison des champs : trois niveaux et trois travées verticales en façade nord, cinq en façade sud. La façade nord possède en son centre une saillie bipartite comprenant deux tourelles dans œuvre, reliée par un balcon avec garde-corps en ferronnerie ouvragée. Elles sont d'une hauteur inférieure au reste du bâtiment.
- De manière générale, l'architecture du bâtiment est soignée bien qu'étant de facture modeste. Les encadrements, chainages d'angle et appuis de baie sont soulignés.
- La maison est mise en valeur par le vide du parking (non bâti) et l'aménagement récent à proximité.
- Le bâtiment s'accompagne au sud d'un jardin arboré. Initialement, le jardin s'étendait plus au sud et est aujourd'hui loti.
- Ce bâtiment constitue un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti rural se compose de plusieurs corps de logis et bâtiments agricoles organisés tout autour d'une cour centrale. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1825, bien que son organisation était sensiblement différente. Autrefois entouré de terres agricoles, cet ensemble est aujourd'hui intégré dans un environnement pavillonnaire.
- Les bâtiments s'implantent en front de rue. Ils se développent sur deux niveaux, dans des volumétries simples et fonctionnelles. L'architecture est modeste et traduit le caractère rural de l'ensemble (absence de modénature, système de porche, peu d'ouverture sur rue, architecture en pierre et pisé ...).
- Cet ensemble bâti possède un caractère très structurant sur rue, et constitue un marqueur du paysage urbain.
- Il témoigne de l'identité rurale de la commune dont les traces sont aujourd'hui peu nombreuses.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble des corps de bâtiments développés autour de la cour



Références

Typologie: Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Mémoirelle



Caractéristiques à retenir

La propriété est un ancien ensemble de faubourg rural attesté sur le cadastre napoléonien dès 1836. A cette date, l'ensemble est organisé en U autour d'une cour centrale et s'inscrit au sein d'une vaste parcelle arborée, aujourd'hui lotie dans sa partie sud. Deux volumes en front de rue témoignent de cette organisation ancienne : un volume principal quadrangulaire à l'est et un volume secondaire plus long à l'ouest qui longe l'avenue E.Millaud. Un portail en retrait d'alignement relie ces deux volumes. Les bâtiments sont précédés par d'étroits frontages privés, cernées de murs bahuts bas. Al'est, un mur de clôture haut surmonté d'une haie, situé à l'alignement des murs bahuts, circonscrit la propriété et masque la visibilité depuis l'espace public.

< Le volume principal se déploie sur deux niveaux et un étage de combles et possède une toiture à versants décalés. Il est atypique dans le paysage urbain : la façade principale sur rue est flanquée en travées ouest, d'une devanture commerciale en saillie, surmontée de petites ouvertures fonctionnelles. La travée à l'est se démarque par des baies hautes, dont une cintrée au premier étage, avec des balcons sur consoles et garde-corps en ferronnerie ouvragée, aux motifs géométriques différents, témoignant peut-être de pièces rapportées. En revanche, la façade arrière du volume principal est simple, percée de baies rectangulaires hétéroclites, typique d'un ensemble rural.

Le pignon ouest est borgne et contraste avec le pignon à l'est atypique, qui se démarque largement au sein du paysage urbain par son architecture soignée : il se déploie sur trois travées percées de baies rectangulaire régulières, il est surmonté d'un fronton droit couronné d'un fronton triangulaire en travée centrale. Un ensemble d'épis de pins moulurés couronnent l'élévation. Un perron au premier niveau de la travée centrale permet l'accès à une porte d'entrée surmontée d'une marquise en ferronnerie.

< Le volume secondaire possède une architecture simple d'ensemble rural, dénué de décors. Il se développe en long sur deux niveaux, dont un premier niveau en parti occupé par des activités commerciales, et s'étend sur quatre travées en façades sur rue et arrière. Il est percé de baies rectangulaires, hormis la façade est qui est borgne.

L'ensemble bâti possède des volets en bois persiennés qui animent les façades et assurent une cohérence à l'ensemble. Il est couvert par une toiture en tuiles en débord.

Il est accessible au sud par un portail en retrait d'alignement, situé entre les deux volumes. Il est en pierres et est couronné par une couvertine en tuiles.

< L'ensemble bâti se démarque par son organisation d'ancien ensemble rural, par son architecture atypique au sein du paysage urbain et par son parc aux boisements largement perceptibles depuis l'espace public, notamment des cèdres et des pins remarquables.

Prescriptions

Éléments à préserver : volume principal, volume secondaire et portail.



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

La maison date du début du XXème siècle et s'implante au milieu d'un jardin, sur une parcelle en lanière qui s'étend de l'avenue Joachim Gladel à l'avenue Damichon. L'ensemble du linéaire sud est bordé par un bâtiment industriel, accueillant le musée de la Blanchisserie.

La bâtisse s'élève sur deux niveaux et se compose de deux volumes principaux. Le volume, côté ouest, offre l'accès à la maison, depuis l'avenue Joachim Gladel. Son faitage est perpendiculaire à l'avenue, contrairement au volume situé à l'est dont le faitage est parallèle à l'avenue Damichon. Les deux volumes sont couronnés de toitures à deux pans. Le volume côté est présente des croupettes et une avancée de toiture à deux pans en son centre. Cette façade est aussi mise en scène par un perron situé au centre. Encadré de part et d'autre par deux escaliers flanqués de garde-corps à motifs géométriques, cet espace extérieur est recouvert, au premier niveau, d'une toiture à trois pans en zinc.

L'architecture de l'ensemble est soignée et élégante et certains éléments sont à noter comme la bichromie entre le socle, les cadres de fenêtres et le fond de façade, les appuis de fenêtres en saillie...

Un garage est positionné dans l'angle sud-ouest de la parcelle et possède un accès direct sur l'avenue. Les clôtures sur l'avenue Joachim Gladel et Damichon sont composées d'un mur bahut plein surmonté d'un barreaudage métallique. Côté avenue Damichon, la clôture est doublée par une haie.

L'ensemble de la parcelle est généreusement planté et participe à la qualité paysagère de la rue et du site. La forte végétalisation permet également de limiter les vues sur la maison et de renforcer son image de maison cossue au milieu de son jardin paysager.

La maison marque le paysage urbain par son fort aspect paysager qui entre en écho avec plusieurs parcelles alentours et participent alors à une atmosphère cohérente et harmonieuse dans ce secteur.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

La maison, datant du début du XXème siècle, s'implante en retrait de l'Avenue Edouard Millaud, en retrait des limites séparatives latérales de la parcelle, à l'image de trois autres pavillons situés à l'est. Par cette implantation, le pavillon participe au paysage de l'avenue, rythmé par une alternance entre bâti et végétal.

> Accès au pavillon par l'avenue Edouard Millaud, en façade nord. Le jardin se développe au sud de la maison, bordé, en partie est, par le mur des constructions se trouvant en limite parcellaire et en partie ouest, par des clôtures doublées de végétation, participant au caractère paysager de la parcelle. Fond de parcelle préservé et sans construction.

> Le pavillon se compose : d'un volume côté ouest sur deux niveaux surmonté d'une toiture à trois pans et d'un deuxième volume accolé côté est, haut de trois niveaux, surmonté d'une toiture à deux pans avec croupettes. Les toitures sont recouvertes de tuiles en terre cuite. Un petit volume, dont la construction est postérieur à la maison, est accolé à la façade est et s'étend jusqu'à la limite séparative.

> La façade nord : architecture d'un style Art Déco, typique des années 30 avec perron assez singulier composé d'un escalier dont le garde-corps maçonné est à redents arrondis et percé de cercles à l'intérieur desquels se trouvent des éléments de serrurerie à motif de losange. Porche refermé par un poteau en béton, marquant l'angle, surmonté de deux poutres également percées de motifs arrondis.

> Sous le porche : ouverture cintrée et accès au garage dont la porte reprend le motif des décors de serrurerie en forme de losange. La travée s'aligne sur l'ouverture du garage, mettant en avant l'architecture soignée de la maison. Bandeau filant sur l'ensemble du bâtiment, délimitant le premier et le second niveau.

> Plusieurs autres éléments de décoration sont à relever : volets métalliques, appuis de baies en saillie, légers cadres de fenêtre, vantaux à motif de petit bois, garde-corps discrets des ouvertures composés de deux lisses horizontales, bichromie. La maison possède également un décor en partie supérieure : bandeau simple et peu saillant côté ouest et reprise de motif composé d'arrondis sur le volume est.

> Le long de l'avenue Edouard Millaud : parcelle refermée par une clôture qui a connue peu de transformations depuis sa conception composée d'un mur bahut plein surmonté d'un garde-corps maçonné et ouvragé avec un motif qui se répète, élaboré à partir de rectangles disposés de manière horizontale et verticale. Chaque motif est entrecoupé de poteaux possédant un léger creux en partie centrale et surmonté d'un chapeau maçonné. Ensemble doublé d'une haie, apportant une atmosphère paysagère à l'avenue. Le portail d'accès est encadré par deux poteaux maçonnés et recouverts de chapiteaux maçonnés également.

Le pavillon marque le secteur par son caractère authentique et préservé ainsi que par la multiplicité de ses décors, typiques de l'architecture du XXème siècle.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et sa clôture



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Historique



Caractéristiques à retenir

La maison est située à la croisée de l'avenue Edouard Millaud, tracée en 1756 (ancienne route Royale, et de l'ancienne route de Brindas, qui permettait d'aller de Messimy à Lyon. L'édifice est un marqueur historique dans ce quartier où se mêlent plusieurs époques et constitue ainsi une trace du passé de la commune.

Le plan de la maison est défini par ces deux voies qui lui donnent son plan en forme de triangle, biseauté en partie est. Implanté en front de rue, le bâtiment entretient donc un fort rapport à l'espace public. La maison est mitoyenne sur une partie de sa façade ouest et bordée d'une cour sur l'autre partie.

Haute de trois niveaux dont un niveau de comble, la maison est surmontée d'une toiture à quatre pans, recouverte de tuiles en terre cuite. L'architecture est simple et présente peu d'ouvertures ainsi qu'une absence de modénature. Quelques éléments sont à noter tels que les volets en bois, les ouvertures pour la plupart à double vantaux et la bichromie entre le soubassement et le fond de façade. L'accès de la maison se fait par la façade nord, marqué par la présence d'une marche en débordement sur le trottoir. Un deuxième accès est présent au niveau de l'angle biseauté, accompagné d'un perron composé de deux marches en pierre et couvert d'une marquise en fer et verre. Dans l'angle nord-ouest, le poteau encadrant le portail de la propriété voisine est intégré à la façade.

La maison de ville présente une architecture modeste et fonctionnelle, témoin du caractère semi-rural du secteur, à vocation routière historique. Par son caractère urbain très structurant, le bâtiment marque le paysage urbain.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

La maison est située à la croisée de l'avenue Edouard Millaud, tracée en 1756 (ancienne route Royale), et de la rue du Tourillon, qui permettait de relier la route Royale à l'ancienne route de Grézieu à Lyon, actuelle voie Romaine. Elle s'inscrit dans le hameau de la Tourette, comme en témoigne encore une pierre gravée située au-dessus de la porte d'entrée et datée de 1803. Ce bâtiment accueillait autrefois le café de la Tourette, qui participait à l'animation et la vie sociale du quartier.

L'implantation de la maison est définie par le croisement des deux voies historiques qui lui donne sa forme trapézoïdale et sa morphologie. La maison s'élève ainsi sur trois niveaux en façade sud et sur deux niveaux en façade nord, en raison de la forte pente de la rue du Tourillon. Elle est surmontée d'une toiture à deux pans et recouverte de tuiles en terre cuite.

Sur la façade est, une pergola est accolée au bâti, suivie d'une terrasse, accessible depuis la rue du Tourillon, qui surplombe l'avenue. Une allée de platanes sont présents sur la terrasse, apportant une grande qualité paysagère à la parcelle et au paysage urbain.

En façade sud, le rez-de-chaussée est laissé en pierres apparentes. Ce mur se poursuit et devient, en partie est, le soutènement de la terrasse et permet de clore la parcelle. Ce système de clos est renforcé, en partie supérieure, par un barreaudage métallique accompagné par une végétation débordante, développant le caractère très paysager de l'ensemble. Du côté de la rue du Tourillon, la clôture se compose d'un mur bas, surmonté d'éléments d'occultation (panneaux, toiles, ...) doublés, sur une partie, par de la végétation.

L'architecture de l'ensemble est simple et fonctionnelle et témoigne ainsi du passé plus rural de la commune. Quelques menuiseries de la façade sud présentent des vantaux à petit bois et une des ouvertures possède encore un garde-corps ouvragé en serrurerie.

La maison, avec son fort rapport à l'avenue Edouard Millaud et la rue du Tourillon, témoignage de cet axe de passage. Avec son caractère paysager très prégnant, c'est également un important repère urbain dans le paysage de l'avenue.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et son mur en pierre



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

La maison se situe à l'angle de l'avenue Edouard Millaud, tracée en 1756 et nommée alors Route Royale et de la rue du 11 novembre 1918, tracée plus récemment. L'avenue Edouard Millaud, axe de développement historique de la ville, conserve son caractère rural et est définie par des constructions en front de rue. La rue du 11 novembre 1918 présente un tissu plus décousu et disparate. La maison de hameau s'implante donc dans un contexte hétérogène où les époques des constructions se mêlent.

Composé d'un volume principal, la maison, implantée en front de rue, s'élève sur deux niveaux. De plan carré, elle est recouverte d'une toiture à quatre pans. Sa façade ouest, borgne, est prolongée par un volume secondaire de plain-pied qui marque l'angle, surmonté d'une toiture à deux pans. Sur son pignon, une plaque de cocher est présente donnant des indications sur l'ancien chemin communal et des distances.

La façade principale, située côté nord, est composée de deux travées. La porte d'accès de la maison se trouve sur cette façade dont le seuil est marqué par une marche en débordement sur le trottoir. La porte est en bois, finement ouvragée et présente un encadrement large, lui-même ouvragé. Elle est surmontée d'une marquise en structure métallique agrémentée de carreaux de verre bicolores.

L'architecture de la maison est soignée et des éléments de qualités sont à noter : appuis de baie en saillie, cadres de fenêtres fins, menuiseries à petits bois, bichromie, volets à double battants, persiennés à l'étage....

La maison fonctionne en résonnance avec un second volume, présent en partie est de la parcelle et qui se prolonge par un tissu bâti continu. Cette seconde maison possède une morphologie similaire à la principale mais une moindre largeur. Elle possède sur sa façade principale au nord, une composition régulière, organisée sur deux niveaux et deux travées. Elle est couverte par une toiture en tuile rouge avec épis de faitage. Des encadrements de baies peints sont encore lisibles à l'étage. Les volets battants en bois apportent du rythme à la façade.

Ces deux volumes sont reliés entre eux par un mur à couverture en tuile percé d'un portail et portillon. Le portail, en serrurerie, est encadré de deux poteaux surmontés de chapiteaux maçonnés flanquant deux vantaux métalliques à grille semi-festonnée.

Le jardin se développe au sud de la maison. Jusqu'en 2015, la parcelle s'étendait en lanière jusqu'à l'ancienne route de Brindas puis de nouvelles constructions ont été réalisées en fond de parcelle. Malgré sa réduction, le jardin présente une forte végétation qui est visible depuis la rue du 11 novembre 1918 et qui participe donc à l'atmosphère paysagère du secteur.

La maison est un repère dans le paysage urbain, située à la croisée de voies fortement empruntées. Elle participe à la cohérence d'ensemble du tissu formant l'avenue Edouard Millaud.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison principale, la maison à l'est, le mur et le portail

